

Zeitschrift:	Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France
Herausgeber:	Le messager suisse de France
Band:	9 (1963)
Heft:	3
Rubrik:	Nos lecteurs nous écrivent

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

elle, avec ce centre qui symbolise et qui crée l'unité de la famille. A côté de certaines grandes réalisations de l'Exposition nationale, il en est d'autres qui présentent un caractère moins spectaculaire, mais qui offrent pourtant aussi des solutions d'avenir pour le pays. L'habitat rural est de celles-là, et non des moindres.

EXPO-FLASHES

Le Conseil du Fonds, en faveur des activités culturelles, compte deux nouveaux membres, M. E. Horber, secrétaire de l'Union des villes suisses et M. E. Anderegg, syndic de St-Gall. Ledit conseil se compose ainsi de sept membres. Le président en est M. Charles Veillon, de Lausanne, et le Vice-Président, M. Fritz Streuli, de Schönenwerd.



L'Exposition nationale à la recherche du charme : 130 candidates, toutes aussi intelligentes que charmantes, répondant à l'appel paru dans les journaux, se sont inscrites comme annoncées pour les émissions de télévision spécifiques à l'Exposition nationale. Après un premier choix, quatorze candidates ont été appelées à de brefs essais au studio de télévision de Bellerive, à Zurich. Le jury, formé de personnalités de la Télévision suisse et de la direction de l'Exposition nationale, désignera, au début du mois de mars, à Genève, en se fondant sur un film tourné par la télévision, les candidates les plus qualifiées, afin qu'elles puissent sans tarder devenir l'expression vivante de l'Exposition nationale.



Le prototype du secteur 4, « L'Industrie et l'Artisanat », se dresse maintenant sur le terrain à Vidy, immédiatement au nord-ouest du bâtiment administratif de l'Exposition nationale. Au terme de longues études menées par les architectes et l'ingénieur du secteur avec le concours de la Chambre Suisse de la construction métallique, on est parvenu à une solution à la fois pratique et esthétique. Il s'agit de halles étagées dont la section transversale est trapézoïdale. La hauteur des poutres métalliques formant l'armature de ces halles varie entre 12 et 20 mètres.



Un programme extrêmement riche de manifestations musicales de grande classe (concerts, etc.) est en préparation. A l'Exposition nationale, les « Jeunesses musicales » seront mises à forte contribution, car il s'agira surtout d'intéresser les jeunes à la vie musicale du pays.

RAPPEL AUX ABONNÉS

Il ne sera plus tenu compte des changements d'adresse, non accompagnés de F. 0,50 en timbres.

Nos lecteurs nous écrivent

MESSIEURS,

Je suis une abonnée fidèle, depuis le premier numéro de votre journal que je

reçois toujours avec un égal plaisir. C'est un petit air du pays qui entre chez moi avec lui, ce pays que j'aime toujours tant, bien qu'ex-Suisse.

Il n'y a plus dans vos pages de « courrier de lecteurs », mais je vais quand même vous demander s'il y a à Paris un ou des pâtissiers qui font des bricelets, je crois des bricelets vaudois. Ça me rappellerait mon enfance, quand ma mère en faisait de si délicieux pour Noël.

Vous voudrez bien m'excuser d'une

demande si terre à terre, et je vous remercie d'avance.

Mes cordiales salutations.

J. BLUM.

Merci, chère Madame, pour votre fidélité qui nous touche beaucoup. J'espère que parmi nos abonnés, il y aura « le fabricant des bricelets désirés » et qu'il aura la gentillesse de s'annoncer à notre Rédaction.